



VIRIEU LE PETIT INFOS

N° 12 - Août 2013

Bulletin d'information municipal de Virieu le Petit



Toutes ces infos sur :
www.virieu-le-petit.fr

Le mot du Maire

Madame,

Mademoiselle,

Monsieur,

Le mandat que vous nous avez confié tire bientôt à sa fin, ces années sont passées très vite et beaucoup de choses ont été faites. Il est temps de faire un bilan de ces réalisations puisque la Loi nous l'interdira après le 1^{er} Septembre, vous trouverez donc dans ce bulletin un récapitulatif des plus importants dossiers.

Je peux dire que j'ai eu la chance de travailler avec une vraie équipe, certes issue de deux listes opposées, mais dont les membres ont su oublier leurs divergences initiales et se consacrer uniquement au service de notre commune.

Des réformes politiques importantes ont eu lieu, d'autres sont certainement en préparation et ce n'est pas toujours à l'avantage de nos petites communes. Pour autant la nôtre tient bon, ses finances sont solides et nous pouvons regarder l'avenir sans crainte. Des projets sont encore à concrétiser, mais il faut savoir parfois attendre le bon moment pour décrocher une belle subvention, c'est là le rôle du Maire et je m'y emploie chaque jour.

L'hiver a été très long, l'été s'est installé depuis peu et c'est l'occasion de vous souhaiter de bonnes vacances à tous

Cordialement vôtre

SOMMAIRE

- *La cour de l'école en couleurs*
- *Une nouvelle assistante sociale*
- *La fibre optique s'installe*
- *Fernand Jacquet fête ses 90 ans*
- *Une Miss à Virieu*
- *Entretien des bacs*
- *Une belle vente de bois*
- *Les règles du bruit*
- *Infos SIVOM*
- *Bilan du mandat*

La cour de l'école en couleurs

Notre petite école dispose d'une grande cour pour les récréations, mais elle est encaissée sous le niveau de la route et ses murs gris et mousseux étaient bien tristes... Les agents communaux ont donc repeint en blanc ces tristes murs et après un travail pédagogique en classe chaque élève a participé à y installer une fresque bien colorée et très gaie.



Les artistes peintres de l'école

Vous êtes tous invités à venir admirer le travail de nos jeunes artistes à l'occasion de votre passage à proximité de l'école ou sur www.virieu-le-petit.fr

Une nouvelle assistante sociale

Elle est arrivée il y a quelques temps déjà et s'occupe du secteur de notre commune, Patricia GRANGIER assistante sociale à Culoz tient ses permanences le Mardi à Artemare de 14h15 à 16h30 au 19 rue de la croix rousse (sur rendez vous) et le Mercredi point accueil solidarité rue de la Mairie à Culoz 04.79.87.01.80 09h00 à 12h00 (prendre également rendez vous)

La fibre optique s'installe

Vous avez tous remarqué les travaux récemment effectués sur la commune, il s'agissait de mettre en place les fourreaux qui vont recevoir la fibre optique. L'artère principale (le fil d'arrivée principal) nous rejoindra en provenance de Talissieu, via Chavornay. Le génie civil est donc pratiquement achevé depuis Talissieu et la fibre devrait être installée d'ici la fin de l'année.

Ensuite, il restera à distribuer le signal sur toute la commune, ce qui sera fait principalement en aérien, le long des lignes de l'éclairage public ou des lignes électriques. Ces travaux sont en retard d'environ une année en raison de financements de l'Etat qui ont été retardés et également à cause de différents importants entre le Syndicat d'électricité de l'Ain et l'opérateur historique Orange. Sur la commune de nombreuses tranchées ont été ouvertes et l'entreprise reviendra début Septembre donner la touche finale après que le terrain se soit correctement tassé. Les travaux de goudronnage de la route des terreaux, à la charge du Conseil Général, prévus l'an dernier ont été également retardés pour éviter de faire des tranchées sur un tapis neuf.

Il est actuellement difficile de pouvoir donner une échéance à la mise en place définitive de la fibre, optique dans chaque maison, mais nous communiquerons sur le sujet dès que possible. Si vous êtes intéressés pour un raccordement, des documents et des renseignements sont disponibles en Mairie.

Fernand JACQUET fête ses 90 ans

Encore un nouveau nonagénaire dans notre commune, c'est avec un grand plaisir qu'une délégation du Conseil Municipal s'est rendue chez Fernand Jacquet ce samedi 23 Février 2013, pour lui souhaiter son anniversaire et le féliciter de rejoindre la compagnie des nonagénaires. de la



Fernand Jacquet est à l'honneur

commune qui augmente tranquillement mais sûrement. Nous sommes heureux de les voir vivre presque tous parmi nous et de profiter tous les jours de leur expérience acquise au cours d'une belle et longue vie

*U*ne Miss à Virieu !...

C'est avec plaisir que nous avons appris dernièrement qu'une de nos jeunes filles avait été élue « Miss Internet junior Rhône Alpes » le 1^{er} Juin à Echirolles et qu'elle disputera au mois de Novembre la finale Nationale, toutes nos félicitations à Pauline Béjeannin à qui nous souhaitons bonne chance et que nous encourageons de tout cœur



Pauline Béjeannin et sa soeur

*E*ntretien des bacs

La commune possède de nombreux bacs et c'est un plaisir évident de voir couler cette belle eau fraîche surtout par des températures chaudes comme celles de cette fin Juillet. La plupart de ces bacs sont alimentés par des sources naturelles et ponctuellement des travaux sont nécessaires pour maintenir en état l'arrivée ou l'évacuation de l'eau. C'est traditionnellement l'endroit où nos bénévoles concentrent leurs efforts pour embellir la commune avec de magnifiques compositions de fleurs. Un entretien très suivi est nécessaire au risque de les

voir se remplir très rapidement d'algues et du coup d'offrir un spectacle bien moins agréable. La seule solution pour éviter d'intervenir trop souvent et de mobiliser inconsidérément le personnel communal consiste à mettre dans l'eau des pastilles destinées à maintenir l'eau propre, ces pastilles sont identiques à celles utilisées dans les piscines pour la baignade des adultes et des enfants et ne sont pas toxiques. Les bacs utilisés pour abreuver des animaux seront toutefois évités.



Les 15 bacs de la commune sont régulièrement entretenus

*U*ne belle vente de bois

Les cours du bois étaient au plus bas depuis presque deux années, nous avons refusé de brader en baissant nos prix, nous avons également refusé certains contrats qui ne nous garantissent pas un prix de vente raisonnable et nous n'avons pour ces raisons là, absolument rien vendu en 2012. Rappelons que la vente de bois ne se fait que sur les coupes préconisées par l'ONF comme étant nécessaire au bon renouvellement de la forêt et à sa bonne santé. Aucune coupe supplémentaire n'a jamais été organisée. Les recettes des ventes de bois constituent un apport qui peut être conséquent dans notre budget et font que les finances de notre commune se portent bien. Le avait lieu la vente de printemps des bois 2013 à Nantua et une fois de plus nous avons fixé des prix de retrait jugés justes. Les cours ont subitement augmenté de 25% et nous avons donc vendu tout ce qui était proposé au catalogue, soit une vente totale de 175.000 Euros environ, l'année 2013 sera donc une très belle année avec actuellement un peu plus de 210.000€ de ventes prévues avant la vente d'automne où nous avons également quelques coupes à la vente. Cette rentrée d'argent viendra abonder généreusement notre budget au fur et à mesure de l'enlèvement des bois

Les règles du bruit

Bien que le bruit soit signe de vie, il constitue l'une des préoccupations majeure des Français et nous n'y échappons pas, même en milieu rural. Preuve en est avec plusieurs demandes reçues en Mairie pour se renseigner sur les horaires légaux. L'arrêté Préfectoral du 04 Août 2000 fixe les règles concernant notamment les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- jours ouvrables de 8h 12h et 14 h à 19 h 30,
- samedi de 9h à 12h et 15h à 19h,
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h .

Info SIVOM

Le Jeudi 15 Août étant férié, la tournée de ramassage des ordures ménagères aura lieu le samedi 17 Août

Bilan du mandat

Un an avant le mois des élections, soit depuis le 1er mars 2013 pour les municipales de mars 2014, le Code électoral prohibe toute aide des collectivités territoriales à la campagne d'un candidat. Six mois avant le mois d'un scrutin, soit à compter du 1er septembre 2013, il exclut toute campagne de promotion publicitaire des réalisations et de la gestion des collectivités intéressées par le scrutin. La prudence est de mise dans une période préélectorale. Mais le législateur, en encadrant la communication institutionnelle, n'a pas souhaité l'entraver pour autant. Les candidats sortants doivent pouvoir poursuivre l'accomplissement de leur mandat jusqu'à l'élection. Ils conservent jusqu'à ce jour, le droit et même le devoir d'informer leurs administrés sur les affaires les intéressant. Ces règles sont bien sûr prévues pour les communes importantes où des campagnes électorales sont organisées, mais néanmoins elles s'appliquent à tous.

2008

Arrêt du chantier de la Mairie dans l'ancienne maison Paget, ce projet ne comporte pas de parking et risque rapidement de se trouver hors normes au regard des normes handicapés. La poursuite des travaux est confiée à la Semcoda , le bâtiment reste dans le patrimoine communal mais il est exploité par le bailleur qui en finance intégralement les travaux.



Le chantier de la maison Paget en 2008

Mise en route de la cantine et de la garderie scolaires. L'école n'a pas de services périscolaires, les effectifs sont au plus bas (à peine plus de 20) et nous sommes inquiets de la décision de l'inspecteur d'académie. Les résultats attendus commencent à se montrer et donnent déjà des signes encourageants. De multiples interventions seront menées auprès de l'inspection académique et nous seront entendus, l'effectif actuel est pratiquement doublé !... Aujourd'hui, la menace de fermeture est bien loin.



Les premiers clients de la cantine en 2008

Le bac de la place est enfin remis en eau, il fuyait est était donc vide depuis longtemps



Tout au long du mandat, **tous les bacs de la commune** ont été entretenus. Plusieurs alimentations ou évacuations ont été complètement refaites.

Le numéro 1 du bulletin municipal sort début Juillet pour vous informer des actions menées par le Conseil Municipal.

Illuminations, pour la première fois, quelques illuminations viennent marquer les fêtes de fin d'année en mettant quelques couleurs de circonstance dans la nuit



Les premières illuminations

2009

Le cimetière communal a grand besoin d'être réaménagé pour éviter de l'agrandir dans le terrain qui a été acheté avant 2008. De très vieilles concessions sont à l'abandon et occupent une zone qui peut nous garantir de nombreuses années d'utilisation dans l'enceinte actuelle. Un columbarium est mis en place ainsi que le jardin du souvenir, le mur est remis en état et les allées sont goudronnées à neuf, un drain est réalisé.



Vue du cimetière avant les travaux

L'Ecole Numérique Rurale est installée. Neuf ordinateurs et un système rendant le tableau blanc interactif viennent équiper l'école qui comptait déjà quatre ordinateurs fixes. De nombreux logiciels permettent ainsi de travailler sur l'écran et au tableau



Tous les élèves ont accès à l'informatique

2010

Le "jardin de la Vierge" est dans un piteux état, les piliers du portail menacent de tomber et les murets qui soutiennent les grilles ne valent pas mieux. L'ensemble sera démonté



La signalétique viaire est débutée, les noms des rues sont adoptés et une entreprise est démarchée pour réaliser la fabrication et la mise en place des plaques et numéros de maisons



Un défibrillateur est installé sur la façade de la Mairie, accessible à tous il doit servir à porter



secours en cas de problèmes cardiaques. Une séance de formation est organisée dans la salle des fêtes et les participants sont nombreux.

Le chantier de construction de la nouvelle Mairie est décidé. Un architecte est choisi pour le mener à bien et plusieurs projets sont étudiés, la nature du terrain nous donnera pas mal de soucis... L'implantation du bâtiment sera revue à plusieurs reprises

2011

13 Mai 2011, inauguration des nouveaux logements Semcoda. dans la maison Paget



Mai, les réservoirs d'eau de la commune (140m³ pour l'eau potable et 220 m³ pour la réserve incendie) sont couplés pour former une réserve totale de 360 m³ dont 120m³ sont



neutralisés pour l'incendie. Cela nous permet de disposer de 100 m³ de réserve supplémentaires soit environ la consommation d'une grosse journée. Par ailleurs le réservoir incendie était auparavant rempli d'eau croupie qui aurait gravement pollué le réseau si on avait dû l'utiliser pour combattre un incendie. Cette réalisation nous permet de rester autonomes et indépendants pour notre consommation d'eau et surtout de lui conserver un prix au m³ très raisonnable.

20 Juin, premier coup de pioche de la nouvelle Mairie, le chantier durera un peu moins d'un an



2012

Juin, la Mairie est terminée, les services municipaux ont emménagé au début du mois, l'inauguration aura lieu le 28 Juillet. Pendant le chantier, **le toit et la façade de l'école** côté nouvelle Mairie ont été repris.



Cette énumération n'est pas exhaustive, seuls les gros dossiers y figurent, de nombreux entretiens et aménagements plus modestes ont également été faits pendant ces années, goudronnage des rues, entretien des chemins, maintien en parfait état de nos trois stations d'épuration, etc., ... L'année et le mandat ne sont pas encore terminés et la même politique sera menée jusqu'au dernier jour. Tous ces travaux et équipements ont été réalisés et financés sur nos fonds propres, nous n'avons pas eu recours à l'emprunt, même pour financer notre Mairie. Le budget de la commune est pour autant toujours au beau fixe et nous disposons de réserves conséquentes déjà épargnées pour financer la future réhabilitation de la Salle des fêtes qui en a bien besoin. Ce dossier a déjà fait l'objet d'une étude d'architecte, il a été mis en attente pour attendre le déblocage éventuel de certaines subventions qui pourraient abonder son plan de financement.

Juillet un violent orage à fait de nombreux dégâts et notamment endommagé l'horloge de l'église, celle-ci va être remise en état dès que les pièces seront arrivées, la majeure partie de cette réparation sera supportée par l'assurance des bâtiments communaux.